

Communiqué de presse – Réunion du comité aéroport de Nantes-Atlantique

Le comité de l'aéroport Nantes-Atlantique s'est réuni, pour la troisième fois, ce lundi 9 décembre, sous la co-présidence du préfet de région Fabrice RIGOULET-ROZE, et du délégué ministériel Emmanuel MERCENIER.

« *Le dossier de réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique franchit des étapes importantes, que nous avons pu partager aujourd'hui en comité d'aéroport* » ont indiqué Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de région et Emmanuel Mercenier, délégué ministériel.

Ce comité aéroport a ainsi permis de dresser un état d'avancement du projet avec les parlementaires, élus locaux, acteurs économiques et associatifs du territoire :

- les travaux de mise à niveau nécessaire de l'infrastructure aéroportuaire, notamment sur les volets environnementaux, de sûreté et d'accessibilité, sont bien engagés, pour un montant global d'environ 40 millions d'euros ; ils s'échelonnent jusqu'à 2026 ;

- la procédure d'appel d'offres, en vue d'une nouvelle concession, franchit une étape majeure, avec l'envoi d'ici la fin d'année du cahier des charges. Les délais annoncés sont tenus. Les collectivités sont étroitement associées à la procédure à travers un groupe de travail dédié piloté par le délégué ministériel, qui s'est déjà réuni à 4 reprises avec les élus concernés ; ces échanges, ainsi que la consultation du public organisée en lien étroit avec la Commission Nationale du Débat Public du 9 au 30 septembre, avec près de 500 contributions et une dizaine de cahiers d'acteurs déposés, ont alimenté le cahier des charges ; une synthèse de ces contributions sera mise en ligne prochainement ; des permanences d'information seront organisées début 2025 avec les communes riveraines volontaires ;

- des progrès substantiels sont constatés dans le respect du couvre-feu actuel, en partie liés à l'arrêté modificatif applicable depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, comme a pu le montrer le bilan actualisé présenté en séance ce jour ;

- pour les atterrissages par le Nord (survol de Nantes), une trajectoire optimale dite RNP AR de guidage satellitaire va pouvoir être déployée, permettant de limiter les déroutements, préjudiciables pour les voyageurs, et les remises de gaz, génératrices de nuisances pour les riverains ;

- le Plan Particulier du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été consolidé en lien étroit avec les parties prenantes, élus et compagnies aériennes notamment, avec une quarantaine d'engagements volontaires dont trente émanent des compagnies aériennes, il sera présenté à l'avis de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) d'ici la fin de l'année ;
- l'étude indépendante sur les enjeux de santé liés à l'activité aéroportuaire se poursuit quant à elle, via l'Observatoire régional de santé ; après le comité de pilotage de lancement en juillet dernier, un comité de suivi a été installé en novembre réunissant les différents collèges dont un composé d'habitants riverains ;
- l'accompagnement territorial se poursuit notamment avec l'action du GIP fonds de compensation de Nantes-Atlantique qui a instruit 27 dossiers de demande de délaissement depuis 2021. Ce sont ainsi aujourd'hui 17 biens qui ont été acquis. Des réflexions sont engagées avec les collectivités de Saint Aignan de Grand Lieu et Bouguenais quant à leur réutilisation : trois biens ont d'ores et déjà été rachetés et des projets matures de réutilisation au service des populations des communes sont en cours de finalisation ;
- l'année 2024 sera l'année qui a enregistré le plus grand nombre de dossiers d'aide à l'insonorisation avec avis favorable de la commission consultative des aides aux riverains (CCAR) depuis 2019. Ainsi, 239 dossiers d'aide à l'insonorisation (près de 290 dossiers à la fin de l'année avec la dernière commission prévue le 19 décembre), dont les plafonds ont été relevés à hauteur de 25 %, ont fait l'objet d'un avis favorable, permettant de réduire le reste à charge pour les propriétaires s'engageant dans les travaux d'insonorisation de leurs logements ;
- l'avenir du collège Marie Marvingt à Bouguenais fait l'objet d'une étude flash partenariale permettant de dresser un état des lieux et de préciser le champ des possibles au regard de l'exposition au bruit du collège ; les conclusions sont attendues pour début 2025. L'État, au travers du CEREMA, accompagnera également la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, concernant la question de la relocalisation de ses écoles.

Le prochain comité se tiendra en mars 2025.

#### **En savoir plus**

Comme annoncé par le ministre délégué en charge des transports le 16 novembre 2023, et au regard des attentes exprimées par les parties concernées par le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique, une nouvelle gouvernance a été institutionnalisée, et il a été créé un comité de l'aéroport par arrêté préfectoral signé le 29 décembre 2023 et actualisé conformément aux demandes formulées lors de la réunion d'installation du 5 avril 2024, dans un souci de maintenir une représentation équilibrée des parties prenantes et un format resserré favorisant les échanges.

Il est constitué des parlementaires et de 4 collèges au sein desquels sont représentés les collectivités territoriales, les services de l'État, les acteurs socio-économiques et associatifs ainsi que les représentants des usagers, des riverains et de la protection de l'environnement.

Le comité de l'aéroport a pour objet d'accompagner le développement et le fonctionnement de cette plateforme aéroportuaire et confirme la volonté de l'État de travailler dans la transparence avec l'ensemble des parties prenantes au réaménagement de l'aéroport Nantes-Atlantique. Au-delà de permettre à chacun de suivre les avancées des décisions du ministre, avec le même degré d'information, ce comité se veut également être un lieu d'échanges constructifs entre les différentes parties prenantes.